



## NETTOYANT DÉGRAISSANT POLYVALENT INDUSTRIEL aux EXTRAITS VÉGÉTAUX

- Hydro dégraissant de sécurité
- Non inflammable, non combustible, non volatile
- Polyvalent, économique
- Stable en eau de dureté élevée
- Sans produits caustiques, Sans phosphates
- Actif sur les souillures
 

huiles	graisses
cambouis	goudrons

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE	: Liquide
MASSE VOLUMIQUE	: 1028 g/l +/- 20 g/l.
REACTION CHIMIQUE	: Alcaline.
pH PUR	: 13.7 environ
pH à 5 %	: 11.9 environ
D.C.O	: 366 g/litre
COULEUR	: Orangée.
ODEUR	: Fruitée d'agrumes
TENSION SUPERFICIELLE à 5%	: 32 Dynes / cm.
TENSION SUPERFICIELLE à 1 %	: 35,2 Dynes / cm.
INFLAMMABILITÉ	: NON Inflammable

### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Miscible dans l'eau normale et en eau de dureté élevée en toutes proportions.

Facilement rinçable, ne laisse pas de traces.

Fortement dégraissant et pénétrant, recommandé pour le nettoyage de toutes surfaces lessivables :

Carrelages	Revêtements plastiques	Revêtements stratifiés	Surfaces métalliques
Stores	Pièces mécaniques	Bâtis de machine	
Bâches	Surfaces peintes lessivables	Sols industriels gras	

Elimine les :

Graisses minérales ou végétales	Huiles minérales ou végétales	Dépôts de moisissures	Dépôts d'aliments
---------------------------------	-------------------------------	-----------------------	-------------------

Présente une alternative sur le plan écologique et toxicologique aux solvants de dégraissage d'origine pétrolière présentant un risque d'inflammabilité, un caractère nocif en cas d'ingestion, un rejet et recyclage contraignants pour le nettoyage dégraissage de pièces mécaniques, de moules dans les ateliers d'usinage.

N'attaque pas les métaux ferreux, ne laisse pas de traces sur les surfaces polies et vitrées

Laisse une odeur nouvelle fraîche sur les surfaces nettoyées.

Employé pour le nettoyage des locaux industriels, sols murs, portes, ateliers d'usinage de mécanique dans l'industrie, ateliers d'imprimerie, garages, collectivités, écoles, grandes surfaces, magasins, galeries marchandes, halls d'exposition et de ventes automobiles, parking souterrains, entrepôts, sols de salles de Hand-ball, etc...

Elimine des résines sur les lames de scies à ruban ou circulaires dans les ateliers de menuiserie, parqueteries ou scieries lors du débit de grumes notamment de résineux. En utilisation régulière pour le nettoyage, réduit les fréquences d'affutage.

Renferme des



Extractions d'écorces d'orange  
Biodégradable à plus de 90% en 28 jours selon OECD 301D  
Matière première d' **origine**  
**facilement renouvelable.**



## MODES ET DOSES D'EMPLOI

Rénovation surfaces très grasses, très encrassées ou de souillures anciennes : 10 à 20 % selon la nature et l'épaisseur des souillures présentes et le mode d'application.


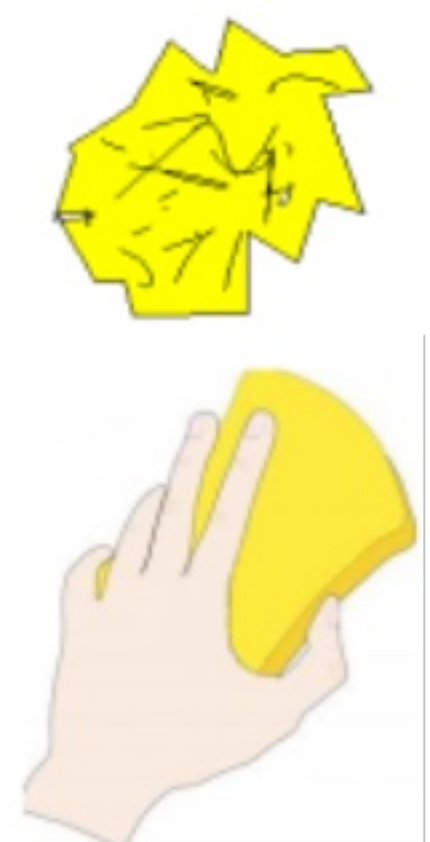

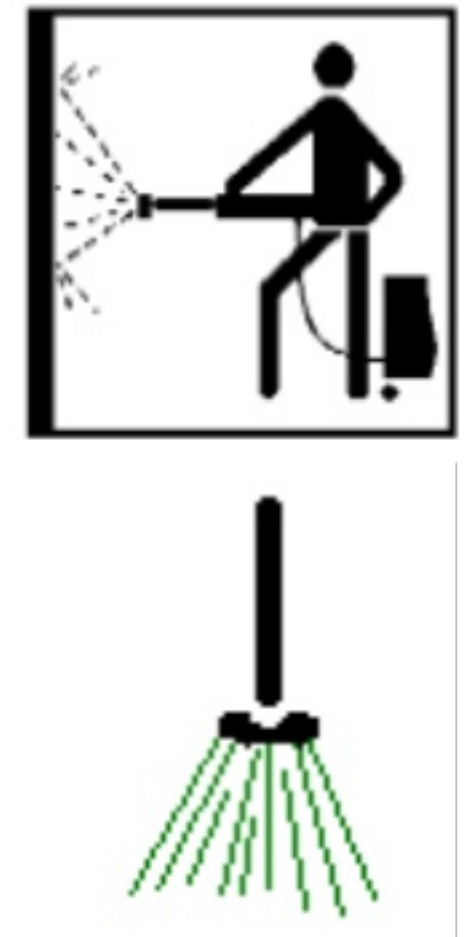
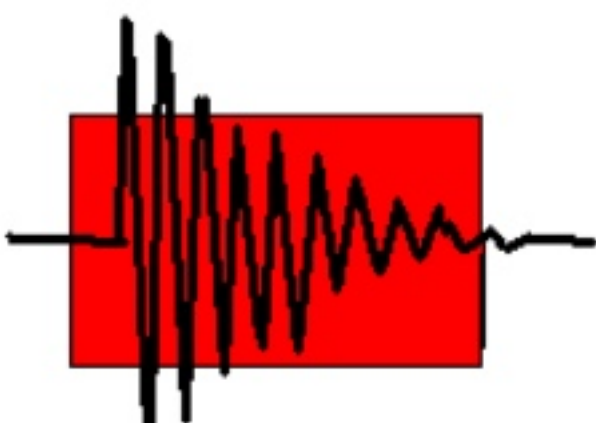
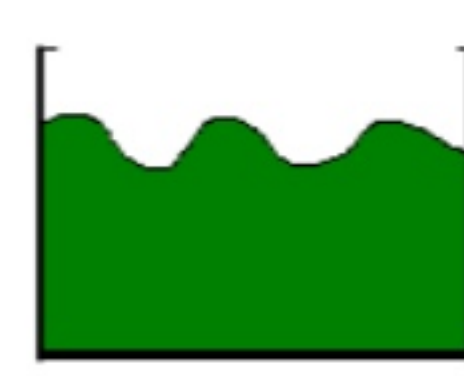


En nettoyage courant : 2%

Application au canon à mousse : 1 à 5 % en sortie de lance.

En fontaine d'hydro-dégraissage : 15 à 20 litres de produit pour 80 litres d'eau.

Après nettoyage, terminer par un rinçage à l'eau claire.

Moyens d'application avec dosages indicatifs modulables suivants souillures et natures des surfaces à nettoyer

A la brosse	Au chiffon	Au canon à mousse	En aspersion	En bain ultrason chauffé	Au bain	En fontaine hydro dégraissage	En mono-brosse ou autolaveuse
							
2 à 20 %	2 à 20 %	1 à 5 %	1 à 7 %	3 à 15 %	5 à 20 %	15 à 20 %	1 à 2 %

## PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base de sels alcalins, agents anticalcaire, de composés émulsionnants abaisseurs de tension superficielle, d'extraits végétaux sélectionnés pour leur aptitude à la biodégradabilité.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



## RECOMMANDATIONS



### DANGER

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

### Utilisations réservées aux professionnels

Contient

SULPHONIC ACIDS, C14-16-ALKANE HYDROXY AND C14-16-ALKENE, SODIUM SALTS et ESSENCE D'ORANGE : (CITRUS SINENSIS)

- 5% ou plus, mais moins de 15% de : agents de surface anioniques  
- moins de 5% de : agents de surface non ioniques

Conservé hors de la portée des enfants. Bien refermer l'emballage après chaque utilisation.

Protéger du gel au stockage.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

UFI : UT10-60R7-H008-20SK

**Extrait de conditions de vente :** Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectuée, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affectés les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988